

LA SENSIBILISATION DES USAGERS PERMET :

- Une meilleure application des consignes QAI au sein de l'ERP
- La compréhension de certaines mesures mises en place
- Un impact sanitaire direct par un changement de comportement au sein de leur propre foyer
- Un impact indirect par le bouche à oreilles auprès d'autres personnes

Aussi, ces mesures peuvent être intéressantes à intégrer, puis à mettre en œuvre dans le cadre d'un plan d'actions pour la QAI au sein de l'ERP

QUI SONT LES USAGERS ?

Les usagers de vos différents ERP peuvent être classés en trois catégories :

Les publics de groupe : groupe classe, groupes d'enfants en centre de loisirs, résidents d'un EHPAD ou d'une structure médico-sociale sont facilement mobilisables en groupe pour une durée allant de quelques minutes à un projet de plusieurs séances

Les autres usagers de l'ERP : ce sont les personnes de passage. Visiteurs, parents qui viennent chercher les enfants ...

Les personnels de l'ERP, les entreprises partenaires (entretien des locaux) : elle sont normalement associées en amont, lors de l'élaboration du plan d'action, mais les renouvellements des personnels au fil des années sont à prendre en compte pour la pérennité de la démarche.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- A l'école, au delà de l'application de la réglementation dans l'ERP, l'éducation à la santé est intégrée dans le « parcours éducatif de santé » qui doit accompagner l'élève tout au long de sa scolarité.
- L'URCPIE de Normandie propose depuis plusieurs années, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, des interventions de sensibilisation des élèves de cycle 3 à la qualité de l'air intérieur, intégrées à ce parcours. Pour plus de précisions, contacter Genièvre FRANCOIS : coordination@urcpienormandie.com



COMMENT SENSIBILISER ?

Pour les publics

• Informer/former :

Des temps d'information sur la démarche peuvent être organisés pour toucher différents groupes. Temps d'information en classe par l'enseignant, stands d'information dans les couloirs d'un lycée, textes d'information sur une borne numérique ... c'est le minimum indispensable de toute démarche engagée pour l'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

• Animer et faire vivre :

Au-delà de la simple information, ce sont des séquences dirigées qui visent à permettre l'appropriation de l'information. Par exemple un atelier de fabrication de produits d'entretien.

• Construire des actions concrètes avec les publics :

Identifier avec le groupe une ou des actions qui pourraient être conduites collectivement. Par exemple, l'organisation d'une rotation d'élèves sur l'année pour l'ouverture des fenêtres aux récréations.

• Un outil de sensibilisation : le capteur de CO₂

Il existe des dispositifs muraux à vocation pédagogique de mesure du CO₂. Ces outils visuels, installés dans les salles, indiquent en permanence le taux de CO₂ de la pièce.

Ces capteurs sont pourvus de voyants lumineux ou d'émetteurs sonores en cas de dépassement de la valeur de référence.

Ils permettent ainsi de mesurer l'efficacité aux différents moments de la journée, des dispositifs de ventilation existants et de favoriser une réaction rapide des usagers, en cas de dépassement du seuil acceptable (ouverture des fenêtres).



Pour les autres usagers de l'ERP

Le public de passage ne s'intéressera pas à un long texte, il faudra donc privilégier des modes de communication simples sous forme d'affichages.

• On peut utiliser des textes courts pour informer le public de la démarche globale.

Exemple : "Pour la qualité de l'air : votre "nom de l'ERP" utilise des produits éco labellisés"

• Des slogans accrocheurs ou humoristiques : "vinaigre blanc = super nettoyant". "Pièces aérées à chaque récré = c'est mieux pour bien travailler !"

• Utiliser des visuels

Une image de mains collées près de la poignée de la fenêtre avec un texte court : j'aère à plusieurs reprises chaque jour.

• De la communication engageante : «Si tout le monde le fait, je le fais aussi». "Qualité de l'air, ici on s'implique, et vous ?"

• Un exemple d'affiche :

Ce modèle est mis à disposition par le ministère de l'écologie et du développement durable, en accompagnement du "Guide pratique pour une meilleure qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents" (lien fiche pratique n°3, quelques outils).



Et en dehors de l'ERP ?

La qualité de l'air intérieur est un enjeu de santé publique et il est possible de prévoir dans le plan d'action de l'établissement de sensibiliser les parents d'élèves ou les partenaires de l'établissement. Par exemple en faisant mener une enquête aux élèves dans leur propre famille ou pour les lycéens et apprentis dans leur structure de stage, en informant les parents via le cahier de liaison des élèves ...

